

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PECHESES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE
POUR NORD (CDEN)

DIRECTION ADMINISTRATIVE

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

BUREAU DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND
FOR THE NORTH (CDEN)

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT

ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL SERVICE

PUBLIC CONTRACTS OFFICE

**AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/ASMI/MINEPIA/DA/SAF/BM/2025 DU 02/06/2025 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES
PRESTATAIRES CHARGES DE LA REALISATION D'UNE
ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES MARES ARTIFICIELLES POUR
LE COMPTE DE LA CDEN**

1. CONTEXTE

L'élevage joue un rôle important dans l'économie du Cameroun. Il contribue considérablement au PIB agricole. Cependant malgré un effectif important, les productions de viande et de lait demeurent insuffisantes pour couvrir les besoins de plus en plus croissants de la population. Les tentatives d'intensification de l'élevage sont confrontées à des problèmes de manque de pâturages et de l'eau d'abreuvement, sanitaires, zootechniques et techniques, et surtout à un manque d'organisation des acteurs.

Ainsi, les infrastructures d'hydraulique pastorale telles que les forages et puits pastoraux ont été mises en place mais le problème d'accès à l'eau reste récurrent et pousse les éleveurs à faire des grandes distances. Ainsi, la CDEN dans le cadre des actions, envisage de mettre en place des infrastructures d'hydraulique pastorales de grandes capacités à l'instar des mares artificielles.

Dans le but d'assurer une bonne exécution de ces projets, le Directeur Administratif de la CDEN envisage de pré-qualifier les prestataires pouvant participer à l'Appel d'Offres Retreint y relatif.

2. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent ASMI vise la pré-qualification des entreprises et groupements d'entreprises justifiant d'expériences pertinentes dans le domaine des infrastructures d'hydraulique pastorales de grandes capacités à l'instar des mares artificielles.

3. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations à exécuter dans le cadre des contrats envisagés, comprendront :

- ❖ Faire des reconnaissances de terrain et concertation avec les parties prenantes ;
- ❖ Identifier la zone d'intervention du projet ;
- ❖ Réaliser une étude d'avant-projet sommaire (**APS**) de huit (08) sites de mares artificielles ;
- ❖ Réaliser l'étude d'avant-projet détaillé (**APD**) des mares artificielles (MA) au niveau des cinq (05) meilleurs sites retenus ;
- ❖ Elaborer les DAO pour l'exécution des travaux de construction des 05 mares artificielles.

4. PARTCIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte à l'égalité de conditions aux Consultants/ Bureaux d'étude, ayant une expérience avérée dans le domaine de réalisation des mares artificielles.

5. FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le budget de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord au titre de l'Exercice 2025.

6. REMISE DES OFFRES

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels, sous pli fermé à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord sise à Garoua au plus tard le **16/06/2025 à 15 heures** précises avec mention :

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/ASMI/MINEPIA/DA/SAF/BM/2025 DU 02/06/2025 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES
PRESTATAIRES CHARGES DE LA REALISATION D'UNE
ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES MARES ARTIFICIELLES POUR LE
COMPTE DE LA CDEN**

7. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque soumissionnaire présentera son offre en deux volumes : Volume A (Dossier administratif) et Volume B (Dossier technique).

a) Volume A (Dossier administratif)

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes :

- Lettre de motivation dûment signée et datée ;
- L'attestation d'immatriculation;
- L'attestation de conformité fiscale datant moins de trois (03) mois ;
- la copie certifiée conforme du registre de commerce datant de moins de trois (03) mois ;
- l'originale de l'attestation de non faillite datant de moins de trois mois ;
- l'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP;
- L'accord de groupement, le cas échéant ;
- Le plan de localisation signé, cacheté et daté par le Directeur Général de l'entreprise.

En cas de groupement, seul le mandataire produira l'accord du groupement et le pouvoir de signature.

NB : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus, entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

b) Volume B (Dossier technique)

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants, qui doivent être obligatoirement communiqués et qui feront l'objet de vérification.

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- Présentation de la structure ;
- Liste du personnel clé, notamment :
 - 01 Chef de Mission : Expert en Hydraulique et en Hydrologie (BAC +5 en Génie Rural ou en Hydraulique ou tout autre diplôme équivalent) ;
 - 01 Ingénieur de Génie Civil (BAC +5 en Génie Civil ou tout autre diplôme équivalent) ;
 - 01 Spécialiste en pastoralisme (BAC +5 en agronomie ou tout autre diplôme équivalent) ;
 - 01 Spécialiste en environnement : Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur environnementaliste ou tout autre diplôme équivalent (Bac + 5) ;
 - 01 Spécialiste en Hydrogéologie : Être titulaire d'un diplôme en Géologie ou tout autre diplôme équivalent (Bac + 5) ;
 - 01 Socio-économiste : Avoir un diplôme en socio-économie ou tout autre diplôme équivalent (Bac + 3).

NB : - Quinze (15) ans d'expérience minimum pour le Chef de Mission et cinq (05) ans pour les autres experts.

- Joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés certifiés conformes.

- Conception et organisation méthodologique ;

8. CRITERES D'EVALUATION ET DE SELECTION DES CANDIDATS

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation selon les critères suivants :

8.1. Critères éliminatoires :

N°	Critères éliminatoires
1	Dossier administratif incomplet ou pièce falsifiée
2	Note de l'expérience du personnel-clé inférieure à 56/70

Tout candidat dont le dossier ne répond pas à l'un des critères ci-dessus sera éliminé.

8.2. Critères essentiels :

N°	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (CV et diplôme de chaque expert accompagné de l'Attestation de disponibilité)	70
2	Conception et organisation méthodologique	30
TOTAL		100

9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/ 222 27 21 15.

10. PUBLICATION DES RESULTATS

Seuls les prestataires dont les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 75 points au moins seront pré-qualifiées pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Garoua, le 02/06/2025

**Le Directeur Administratif
(Maitre d'Ouvrage)
(é) HAMIDOU SAÏDOU**

Ampliation

- MINMAP
- ARMP/JDM
- CIPM/CDEN
- Archives.